



RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Direction Générale Transport, Mobilité et
Grands Equipements
Direction des Infrastructures et des Grands
Equipements
Direction des Trains Régionaux et de
l'Intermodalité
Dossier suivi par :
Marion PELLEGRINI – Poste : 04 88 73 60 95

Monsieur Germain NALLINO
Président de l'association des Amis du
Rail Azuréen
156 boulevard Napoléon 3 - Bourgogne A
06200 NICE

amisdurailazureen06@free.fr

V/Réf : Lettre ouverte du 19/08/2024
et votre courrier du 17 septembre 2024
N/Réf : DIGE-D24-02204

Marseille, le 22 octobre 2024

Objet : Réponse à la lettre ouverte de l'association des Amis du Rail Azuréen du
19 août 2024 et du courrier du 17 septembre 2024.

Monsieur,

En date du 19 août 2024 et du 17 septembre 2024, vous avez souhaité attirer mon
attention sur la ligne Nice-Breil-sur-Roya et sur la ligne du littoral Mandelieu-
Vintimille.

Je tiens tout d'abord à vous rappeler que les lignes Nice-Breil-sur-Roya et Coni-
Vintimille font l'objet de modalités distinctes de financement. Concernant la première,
les crédits pour le financement des travaux ont été inscrits au Contrat de plan Etat-
Région 2015-2020, pour un montant total de 56,3 M€. En raison des surcoûts
importants annoncés par SNCF Réseau début 2023, de nouveaux crédits d'un montant
de 26,5 M€ sont prévus au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027.

Cette mobilisation financière historique en faveur de la ligne Nice-Breil-sur-Roya a
permis de lancer les travaux d'ampleur en cours depuis plusieurs semaines et d'assurer
sa pérennité. La mise en place d'une offre de substitution routière a été concertée avec
l'ensemble des acteurs du territoire (SNCF, CARF, rectorat, élus locaux, et associations
d'usagers) afin que l'offre s'adapte le mieux possible aux contraintes des usagers. Dans
la mesure où l'infrastructure ferroviaire traverse les trois vallées grâce à de nombreux
tunnels et viaducs, la desserte routière ne peut répliquer identiquement l'offre
ferroviaire, aussi les itinéraires et les horaires de l'offre de substitution ont été adaptés
pour convenir au plus grand nombre.

.../...

Hôtel de Région
27 place Jules-Guesde
13481 Marseille Cedex 20
Téléphone : 04 91 57 50 19
www.maregionsud.fr



Par ailleurs, la Région suit avec attention la bonne mise en œuvre de cette substitution routière, et plusieurs adaptations ont été réalisées dans les semaines suivant le déploiement de ce service, afin d'en améliorer la qualité.

En raison du caractère transfrontalier de la ligne Coni-Vintimille, le financement de la section de ligne entre Breil-sur-Roya et Tende est discuté entre les Etats français et italien en Conférence Intergouvernementale des Alpes du Sud. Le plan de financement pour les opérations envisagées (régénération de la ligne et amélioration des performances) escompte un cofinancement à parts égales entre les deux pays. Pour la partie française, les crédits sont prévus au Contrat de plan Etat-Région 2021-2027 à hauteur de 27,8 M€. Des études sont actuellement menées par SNCF Réseau afin d'évaluer précisément le montant des travaux nécessaires.

S'agissant par ailleurs du guichet de la gare de Breil-sur-Roya, auparavant exploité par des agents de SNCF Réseau, une fermeture a eu lieu à compter du 1^{er} octobre 2024 en raison des travaux ferroviaires en cours entraînant la fermeture temporaire de la ligne. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions de substitution proches des attentes des territoires, des habitants et des usagers.

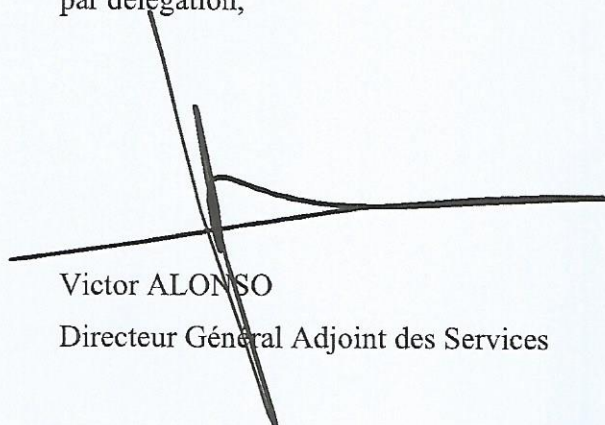
En référence aux problématiques que vous évoquez à propos de la desserte TER des Alpes-Maritimes, vous soulignez à raison l'intérêt des usagers pour le train qui génère une augmentation importante de la fréquentation. En étant la première Région à lancer une procédure d'ouverture à la concurrence des TER en France, la Région Sud entend rehausser nettement la qualité de la desserte ferroviaire sur le littoral azuréen. L'offre sera nettement augmentée avec un cadencement au ¼ heure toute la journée de 6h à 21h30, et ce dès le 15 décembre 2024. Sans attendre cette échéance, la Région Sud a demandé à son opérateur SNCF TER Sud, dès le mois de mars 2024, d'adapter le plan de transport afin de renforcer les compositions des trains en heure de pointe, et a financé depuis mai 2024 la location de deux rames supplémentaires pour encore renforcer ce service. Des adaptations spécifiques du plan de transport ont par ailleurs été réalisées aux étés 2023 et 2024 afin de répondre à la demande spécifique touristique sur la desserte littorale.

Comme vous le rappelez, les infrastructures ferroviaires ont souffert d'un trop faible financement de la part de son propriétaire et de son gestionnaire. Ce sous-investissement chronique ne permet pas d'assurer la meilleure fiabilité du réseau en cas de perturbation. C'est pourquoi plusieurs travaux d'ampleur sont prévus sur la ligne du littoral : le déploiement de la signalisation ERTMS qui permettra de réduire la distance entre les trains ainsi que le projet Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui entraînera une augmentation de la capacité de la ligne ferroviaire, une réduction du temps de parcours, une amélioration de la résilience aux aléas et la suppression de points générant des conflits de circulation.

Tout projet de modernisation d'infrastructures implique une phase de travaux qui engendre des perturbations ponctuelles sur le réseau. Ce sont ces opérations qui permettront, à l'issue des travaux, de bénéficier d'un réseau capable d'assurer la fiabilité de la desserte. Soyez assuré que la Région et ses partenaires font leurs meilleurs efforts pour anticiper ces désagréments et en réduire au maximum les impacts.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Président du Conseil régional et
par délégation,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of overlapping strokes that form the name 'Victor ALONSO'. The signature is written over the printed name and title.

Victor ALONSO

Directeur Général Adjoint des Services